

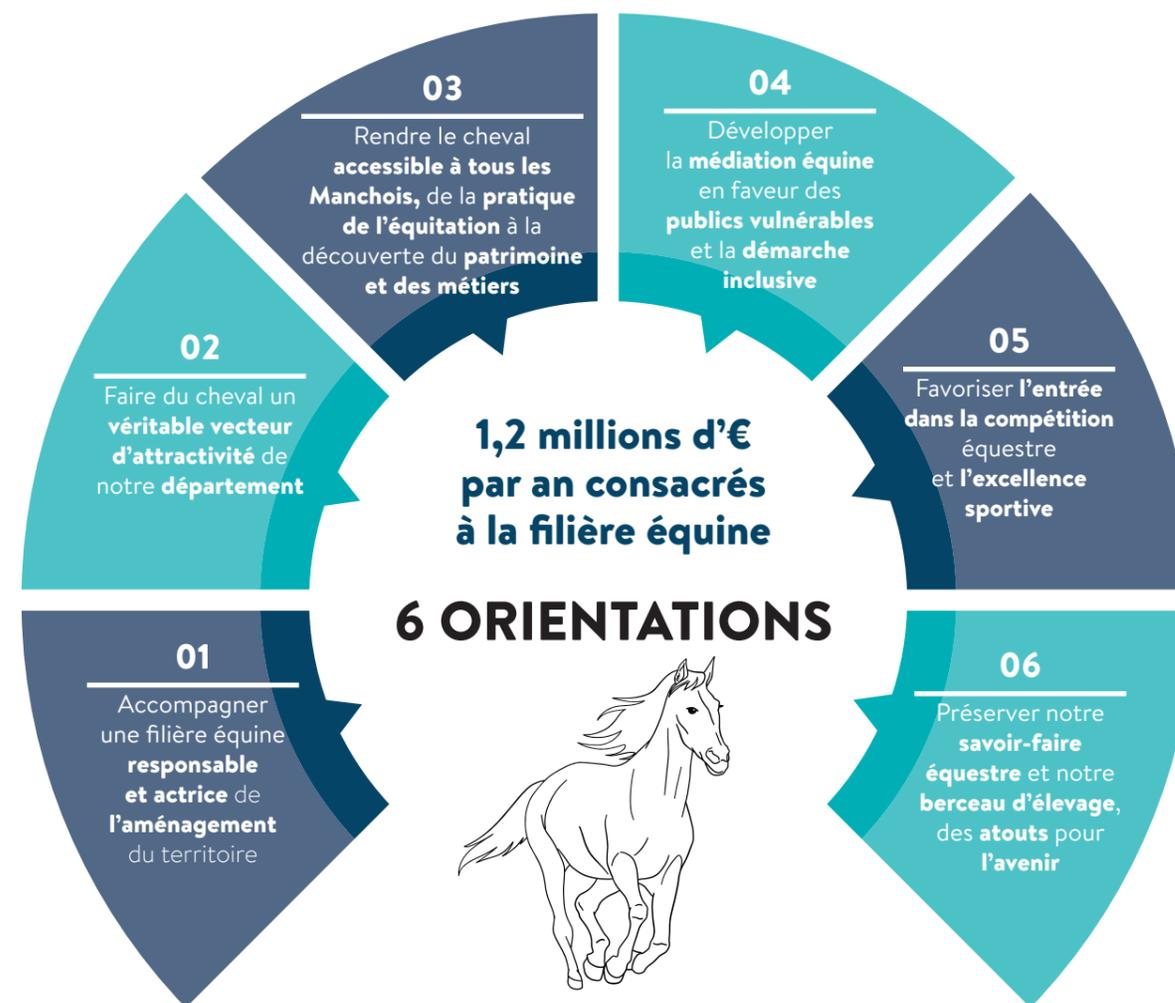


PLAN CHEVAL MANCHE 2023-2027



DOSSIER DE PRESSE

LA MANCHE, TERRE DE CHEVAL



Pilotage par le groupe de travail « filière équine »

- | | | | | | |
|---|---|--|---|---|---|
| | | | | | |
| Alain Navarret
vice-président du conseil départemental en charge de la commission appui aux territoires | Hervé Agnès
membre de la commission appui aux territoires en charge de la filière équine et de l'agriculture et membre titulaire du syndicat mixte du pôle hippique | Yvan Taillebois
membre de la commission appui aux territoires en charge des sports | Véronique Martin-Morvan
membre de la commission appui aux territoires en charge du bocage | Jean-Marc Frigout
membre de la commission appui aux territoires | Sonia Larbi
membre de la commission nature infrastructures et membre suppléant du syndicat mixte du pôle hippique |

01

ACCOMPAGNER UNE FILIÈRE ÉQUINE RESPONSABLE ET ACTRICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le cheval responsable



3 OBJECTIFS

Objectif 1 :

Encourager la démarche de transition durable au sein des structures équestres et lors de rassemblements d'équidés (environnement, bien-être, innovation)

Le Département prolongera son soutien à l'acquisition de matériel et aux aménagements contribuant aux enjeux environnementaux, climatiques, de bien-être animal et humain et s'attachera à développer les labels associés. Par ailleurs, dans le cadre du rapport validé en session du 26 juin 2023 relatif aux orientations du Département en matière de transition écologique, il est prévu l'établissement de bilans d'émissions de gaz à effet de serre pour certaines structures bénéficiaires de subventions. A ce titre, une réflexion devra être menée avec les partenaires équins concernés.



Focus ACTION : Aide aux petits investissements des exploitations agricoles de la filière équine (acquisition de détecteur de poulinage, aménagement de paddocks...) : 60 000 €/an

Objectif 2 :

Répondre aux enjeux sanitaires de la filière équine, notamment en contribuant au décroisement des sous-filières par le partage d'expériences

Le Département reconduira son soutien au Réseau d'épidémiosurveillance des pathologies équine et au développement de la section équine du Groupement de Défense Sanitaire de la Manche. En parallèle, il renforcera ses actions en santé équine avec le laboratoire Labéo. Un travail autour de la définition de projets à vocation sanitaire et de l'homogénéisation de la vaccination des équidés sera engagé avec les partenaires.

Objectif 3 :

Développer le cheval utilitaire dans les communes et intercommunalités du territoire

Le cheval est un facteur de lien social et son utilisation par les collectivités le rend visible auprès de la population. Le Département accompagnera la mise en œuvre de la traction équine sur les territoires pour des missions de service public tels que la collecte des déchets, la gestion des espaces verts, le transport urbain et le débardage. Une action de valorisation de l'impact écologique favorable de la présence du cheval sur notre territoire pourra être menée.

02

FAIRE DU CHEVAL UN VÉRITABLE VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE DÉPARTEMENT

Le cheval attractif



3 OBJECTIFS

Objectif 4 :

Placer le pôle hippique de Saint-Lô comme capitale française du cheval de sport et en faire un site démonstratif en termes de transition écologique

Sur la base de la stratégie de développement 2023-2027 du syndicat mixte, le pôle hippique optimisera son modèle économique tout en répondant aux enjeux environnementaux et de rayonnement à l'international. Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 seront l'occasion de mettre en lumière le pôle hippique et l'excellence de l'élevage équin au travers du passage de la flamme le 31 mai 2024.



Focus ACTION : Déploiement de la stratégie 2023-2027 du syndicat mixte du pôle hippique de Saint-Lô : 345 000 €/an

Objectif 5 :

Promouvoir la filière équine dans son intégralité auprès des habitants et vers l'extérieur (touristes, nouveaux arrivants)

Le Département prolongera la mise en œuvre d'un observatoire de la filière équine à l'échelle du territoire, permettant de démontrer son poids économique. Il continuera à relayer les initiatives autour du cheval et à accorder des lots aux gagnants des épreuves estampillées « Département ». Une stratégie de communication ciblant des événements équestres sur une période donnée (courses hippiques, concours de saut d'obstacles, concours d'élevage...) pourra être mise en place.

Objectif 6 :

Développer le tourisme à cheval et renforcer la notoriété de la Manche en tant que destination équestre

Attitude Manche accompagnera, sur la base de son plan d'actions « outdoor », la mise en tourisme des clubs équestres afin de structurer et qualifier l'offre pour répondre aux attentes des clientèles et engagera une montée en gamme des itinéraires équestres. Le Département pourra soutenir des collectivités souhaitant développer le tourisme équestre sur leur territoire (politique contractuelle).

03

RENDRE LE CHEVAL ACCESSIBLE À TOUS LES MANCHOIS, DE LA PRATIQUE DE L'ÉQUITATION À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE ET DES MÉTIERS

Le cheval pour tous



4 OBJECTIFS

Objectif 7 :

Faire découvrir aux écoliers le monde du cheval dans sa diversité

L'équitation est un sport identitaire de la Manche. Au-delà de la pratique de l'équitation, le cheval représente une culture et une diversité de métiers. Le Département confortera le dispositif Culture Cheval dont le but est de faire émerger des projets pédagogiques autour du cheval dans les établissements scolaires du territoire, y compris pour les élèves à besoins particuliers scolarisés en milieu ordinaire et en milieu protégé.



Focus ACTION : Dispositif Culture cheval en direction des écoliers : 80 000 €/an

Objectif 8 :

Démocratiser la pratique de l'équitation et faire connaître les métiers du cheval aux collégiens

Le Département prolongera son soutien aux sections sportives équitation dans les collèges et aux MFR. Il s'agira aussi de sensibiliser l'ensemble des collégiens aux métiers du cheval notamment par l'élaboration d'actions avec les professionnels et équi-ressources. La promotion de la carte SPOT 50 auprès des centres équestres qui garantit des offres promotionnelles aux jeunes pourra être amplifiée.

Objectif 9 :

Sensibiliser aux métiers du cheval le public éloigné de l'emploi

Face aux difficultés de recrutement dans plusieurs secteurs de la filière, il est proposé d'engager un travail en collaboration avec la Direction Insertion Emploi. Les métiers de palefrenier, garçon de cour, assistant d'élevage, cavalier d'entraînement sont les plus recherchés dans le département.

Objectif 10 :

Faire (re)découvrir le cheval aux habitants par le biais d'animations sportives et culturelles, en particulier à l'occasion des JOP

Il s'agira d'accompagner les événements sportifs et culturels ciblant le grand public et appuyer l'effort de réception des organisateurs. Dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », le Département accueillera le relais de la flamme qui offrira aux habitants des animations autour des valeurs de l'olympisme.

04

DÉVELOPPER LA MÉDIATION ÉQUINE EN FAVEUR DES PUBLICS VULNÉRABLES ET LA DÉMARCHÉ INCLUSIVE

Le cheval médiateur



3 OBJECTIFS

Objectif 11 :

Faciliter l'accès au « cheval thérapeutique » au public en perte d'autonomie

Le Département prolongera son soutien à des projets équi-thérapeutiques coordonnés par la Direction de l'Autonomie (conférence des financeurs, appel à projets handicap). La collectivité organisera un séminaire autour de la médiation équine mettant en lien les établissements ou services sociaux ou médicaux-sociaux (ESMS), les Centres Médicaux-Sociaux (CMS), les Centres locaux d'Information et de Coordination (CLIC), et les praticiens et professionnels de santé.



Focus ACTION : Accompagnement par l'équithérapie des seniors et personnes en situation de handicap : 30 000 €/an

Objectif 12 :

Développer la pratique de l'équitation pour les personnes en situation de handicap et en difficulté sociale

Le Département renforcera son soutien aux « crinières solidaires », dispositif géré par le comité départemental d'équitation qui cible les personnes en situation de handicap et les personnes en difficulté sociale (bas revenus, familles monoparentales) et aux épreuves para équestres organisées dans la Manche. Il s'agit également de promouvoir les ressources portées par la Fédération Française d'Equitation (Label Equi Handi pour les clubs, adhésion Bleue pour les ESMS). En lien avec l'objectif 11, l'équitation adaptée au public porteur d'un handicap sera l'un des thèmes abordés durant le séminaire.

Objectif 13 :

Intégrer les publics vulnérables au sein des dispositifs d'aide portés par la collectivité et des actions en faveur de la filière équine

Le Département s'attachera à intégrer les personnes en situation de vulnérabilité au sein des dispositifs volontaristes tels que « Culture Cheval » et soutiendra les actions favorisant l'inclusion (les journées « cheval et diversité » du comité départemental d'équitation, les épreuves « Duoride » durant le championnat de France de para dressage, la collaboration entre l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés Centre-Manche et Saint-Lô Cheval Organisation, etc.).

05

FAVORISER L'ENTRÉE DANS LA COMPÉTITION ÉQUESTRE ET L'EXCELLENCE SPORTIVE

Le cheval sportif



3 OBJECTIFS

Objectif 14 :

Soutenir les compétitions équestres de haut niveau, en particulier les concours nationaux et internationaux de saut d'obstacles, discipline phare du territoire

Le Département prolongera son soutien aux événements équestres d'ampleur nationale et internationale (jumping international de Saint-Lô, championnat de France d'attelage, la tournée des grêlons des écuries d'Auvers, etc), tout en encourageant à la recherche de partenariats privés.. Une enveloppe budgétaire sera renouvelée dans le but d'aider les associations organisant des manifestations à investir dans du matériel permettant l'amélioration de la qualité de la réception des compétiteurs et des spectateurs.



Focus ACTION : Soutien aux manifestations équestres (jumping international de Saint-Lô, championnat de France d'attelage, la tournée des grêlons des écuries d'auvers...) : 190 000 €/an

Objectif 15 :

Contribuer au maintien des associations et accompagner la formation des bénévoles du milieu du cheval

Les associations portent la majorité des manifestations équestres. Afin de répondre à la fois aux enjeux liés au renouvellement et à la formation des bénévoles, le Département encouragera l'engagement des bénévoles impliqués dans des associations de la filière équine (associations d'éleveurs, associations organisatrices de compétitions sportives et de courses hippiques) par l'organisation d'une journée dédiée.

Objectif 16 :

Encourager le sport amateur et la passerelle entre le niveau club et le niveau amateur

Le Département poursuivra son appui aux équipes évoluant au niveau national (pour les disciplines telles que l'attelage, le saut d'obstacles le pony games, le horseball), tout en valorisant les meilleurs résultats. Il soutiendra les disciplines d'extérieur (complet, attelage, endurance...), dont les concours demandent des moyens financiers et humains élevés. Un travail avec le comité départemental d'équitation devra être mené afin d'identifier les leviers pour relancer la compétition amateur et accompagner les cavaliers en capacité d'accéder au niveau amateur.

06

PRÉSERVER NOTRE SAVOIR-FAIRE ÉQUESTRE ET NOTRE BERCEAU D'ÉLEVAGE, DES ATOUTS POUR L'AVENIR

Le cheval manchois



4 OBJECTIFS

Objectif 17 :

Conserver notre rang de premier producteur de Selle Français et de poneys de sport en soutenant les éleveurs et les événements de promotion de l'élevage

Le Département prolongera son soutien aux associations d'éleveurs (Cheval Normandie, Organisation Normandie Poneys, StudBook Selle Français, Groupement de Ste-Mère Eglise) et aux événements « vitrines » tels que le New Tour et le Normandie Horse Show (65 000 € / an). Il contribuera au développement économique des élevages par la politique d'aide aux petits investissements des exploitations agricoles.



Focus ACTION : Aide aux associations d'éleveurs : 100 000 €/an

Objectif 18 :

Accompagner, en tant que berceau historique du trot, le secteur des courses hippiques, fort vecteur d'économie et d'emploi

Le Département poursuivra son soutien de 5 000 € / an au salon du trot ainsi qu'aux professionnels des courses pouvant prétendre à l'aide aux petits investissements. Les hippodromes (hors hippodromes de catégorie 1) seront accompagnés dans l'organisation de leurs réunions de courses annuelles et pour des investissements en lien avec les enjeux environnementaux et sociaux.

Objectif 19 :

Promouvoir le Cob Normand et l'âne du Cotentin, nos deux races patrimoniales

Le Département soutiendra les associations de races et démontrera la diversité des usages de ces équidés aux potentiels utilisateurs (collectivités compétentes en matière de ramassage de déchets, agriculteurs, clubs équestres, public vulnérable...).

Objectif 20 :

Préserver notre maillage d'hippodromes et d'équipements équestres, une ressource dans un contexte de diminution des déplacements

Le nombre d'équipements équestres « de proximité » fait la spécificité et la richesse du territoire. Un travail avec les communes et intercommunalités devra être réalisé afin de concevoir des leviers contribuant au maintien de ces équipements (centre d'entraînement, hippodromes, SHR, auvers...)



CONTACTS PRESSE :

Héloïse Caillard

Tél: 02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores

Tél: 02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

LA MANCHE, INFINIMENT CHEVAL